



Des capacités pour exercer une large gamme de métiers :

- Technicien supérieur en environnement
- Expert biodiversité, chargé d'études faune-flore
- Technicien rivière
- Animateur nature, Éducateur environnement
- Éco-garde
- Garde gestionnaire d'espaces naturels
- Agent d'entretien des espaces naturels

Pré-requis :

- Être âgé de moins de 30 ans
- Être respectueux de la faune et de la flore sauvages
- Disposer de bonnes aptitudes à la communication interpersonnelle
- Avoir le goût des activités nature d'extérieur (randonnée, observation...)

Conditions d'accès :

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur de la filière professionnelle
- Être titulaire d'un Baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel

Examen :

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture – Obtention du diplôme en Contrôle en Cours de Formation (ECCF) – Validation de 120 ECTS
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme égal ou supérieur, possibilité de dispense des épreuves du domaine général
- N°RNCP : 15674

Poursuites d'études :

- Licence Professionnelle (écotourisme, développement durable, protection des milieux naturels...)
- Licence Générale
- Bachelor Biodiversité...

Petit + :

Les diplômés du BTSA GPN bénéficient d'une reconnaissance d'équivalence du BAFA et d'une reconnaissance partielle d'équivalence du DEJEPS

Un tremplin pour...

Acquérir les techniques fondamentales du métier, pour s'insérer dans les métiers transverses liés à l'environnement

Quelques chiffres ⁽¹⁾ :

82% de réussite à l'examen
31% de taux de poursuite en formation
44% de taux d'emploi à 6 mois après sortie de formation

Tarifs – Nous consulter

Formation accessible pour les personnes à mobilité réduite – Nous consulter 

Établissement Privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



DUREE ET ACCÈS À LA FORMATION

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines au CFA par an
- 32 semaines en milieu professionnel par an
- 35h de cours par semaine

2 ANS

STATUTS

- Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Apprentissage jusqu'à 30 ans

RYTHME D'ALTERNANCE

- 3 semaines à la MFR
- 3 semaines en milieu professionnel

NIVEAU 5 du cadre européen des certifications

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

- Bureau d'études environnemental
- Association Protection Faune/Flore, LPO, CEN, ...
- Propriétés privées
- Fédérations des Chasseurs et Fédérations de Pêche
- Collectivités territoriales (départements, intercommunalités, ...)
- Entreprises de génie écologique et fermes pédagogiques

ACTIVITES REALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Assurer des missions de génie écologique
- Respecter les protocoles normalisés pour les expertises naturalistes
- Saisir des bases de données
- Valoriser un espace de nature et accueillir du public
- Construire et argumenter un plan de gestion (cartographies...)



LA FORMATION EN MFR

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

8 unités d'enseignement (UE) réparties sur 4 semestres

Validation de 30 ECTS par semestre

BLOCS DE COMPÉTENCES

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Réaliser une expertise naturaliste
- Conduire une opération de gestion environnementale
- Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement
- Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature
- Contribuer au dialogue territorial

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1.1 – Transition écologique et D.D.

UE 2.1 – Évaluation des écosystèmes

UE 3.1 – Projet tutoré

UE 4.1 – Projet en milieu professionnel

UE 1.2 – Restauration des milieux naturels

UE 2.2 – Éducation à l'environnement

UE 3.2 – Concertation territoriale

UE 4.2 – Mobilité technique

**MFR – CFA Les Forges
La Ferté Bernard**